

Procès-Verbal de l'Assemblée Constitutive

Le **01/01/2025**, à **Le Mans** par visioconférence , les membres fondateurs de l'association "**Collectif Pixel**" se sont réunis en assemblée constitutive, conformément à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Membres présents :

- **Ugo ROSERAT**
- **Kévin ALVES**

Ordre du jour :

1. Adoption des statuts de l'association.
2. Désignation des membres fondateurs et de leurs fonctions.
3. Approbation des démarches nécessaires à la déclaration de l'association.

Décisions prises :

Article 1 : Adoption des statuts

Les statuts de l'association "**Collectif Pixel**" sont adoptés à l'unanimité des membres fondateurs.

Article 2 : Désignation des membres fondateurs et fonctions

Sont désignés membres fondateurs :

- **Ugo ROSERAT** : Représentant(e) légal(e).
- **Kévin ALVES** : Co-responsable de la direction collégiale.

Article 3 : Démarches administratives

Le représentant légal est mandaté pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la déclaration de l'association auprès de la préfecture, ainsi que pour l'ouverture d'un compte bancaire au nom de l'association.

La séance est levée à **19h46**.

Fait à **Le Mans** par visioconférence, le **01/01/2025**.

Signatures des membres fondateurs :

Ugo ROSERAT



Kévin ALVES

